

**MINISTÈRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA
PROTECTION SOCIALE**



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

CABINET

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA
MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION ET DE LA
BONNE GOUVERNANCE**



**COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS
PUBLIQUES DE LA CO-CREATION DU TROISIEME
PLAN D' ACTIONS NATIONAL DU PARTENARIAT
POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**

REGION DES CASCADES

Août 2021

Le 27 août 2021, à partir de 9 h 45, s'est tenue dans la salle de conférence du Gouvernorat de Banfora, la consultation publique pour la co-création du troisième plan d'actions national 2021-2023 du partenariat pour un gouvernement ouvert de la région des Cascades.

Elle a été présidée par madame SORGHO/GOUBA Aminata, Haut-Commissaire de la province de la Comoé représentant le Gouverneur de la région des Cascades.

Cette consultation avait pour objectif global de recueillir les besoins et les attentes des citoyens de chaque région qui serviront à l'identification des projets d'engagement du troisième plan d'actions national.

La rencontre a connu la participation des directeurs régionaux des ministères, des organisations de la société civile, les forces de sécurité et de défense et des membres de la communauté coutumière. La liste de présence est jointe en annexe.

Le présent compte rendu s'articule autour de trois (03) points :

- ouverture des travaux ;
- synthèse des travaux ;
- clôture des travaux.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

L'ouverture des travaux a été marquée par le discours du Gouverneur, lu par madame le Haut-commissaire de la province de la Comoé.

Dans son allocution, elle a souhaité la bienvenue aux participants avant de rappeler que le Burkina Faso a adhéré en 2016 au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) dans le but de promouvoir la participation, la redevabilité, la transparence et la lutte contre la corruption, dans un esprit de collaboration entre les acteurs étatiques et les organisations de la société civile en vue d'un développement durable, et pour plus de cohésion sociale et de paix. Elle a ensuite relaté que le précédent plan d'actions national co-construit avec la société civile comportait onze (11) engagements axés autour de cinq (05) thématiques à savoir :

- la participation citoyenne,
- la transparence,
- l'efficacité de l'administration publique,
- l'équité et la justice sociale,
- l'accès à l'information.

elle a relevé que les présentes consultations sont l'occasion donnée aux acteurs du Gouvernement ouvert de recueillir les besoins et les attentes des citoyens de la

région afin d'identifier des projets d'engagements dans la perspective de l'élaboration du troisième plan d'actions national. Tout en souhaitant plein succès aux travaux, elle a terminé son discours en déclarant ouverts les travaux des consultations publiques de la région des Cascades pour la co-création du troisième plan d'actions 2021-2023 du Partenariat pour un gouvernement.

II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

II.1. Présentations

Les communications ont été assurées par monsieur Tanga Fulgence KABORE de la Fédération Panafricaine des Associations et clubs de l'Union Africaine et monsieur Sidi BARRY du Secrétariat Permanent de la Modernisation de l'Administration et la Bonne Gouvernance respectivement aux comptes de la société civile et de la partie étatique.

Présentation 1 : « le partenariat pour un gouvernement ouvert »

Monsieur KABORE a d'abord défini le Partenariat pour un gouvernement ouvert comme un partenariat multilatéral visant à promouvoir un gouvernement ouvert, à savoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, en faisant notamment levier sur le numérique et les nouvelles technologies. Il a ensuite articulé sa communication autour de quatre points ; la genèse, le fonctionnement, les principes et l'impact.

Dans la genèse il a rappelé que le lancement officiel a eu lieu le 20 septembre 2011 à New York avec 8 pays fondateurs dont un pays africain (Afrique du Sud).

Quant aux principes il a noté que 4 grands principes gouvernent le PGO : l'accès à l'information, la participation civique, la responsabilisation envers le public, l'utilisation de la technologie et l'innovation à des fins d'ouverture et de responsabilisation

Relativement au fonctionnement il a relevé que pour être éligible au PGO, le pays ou la collectivité territoriale doit répondre aux critères suivants : la transparence budgétaire et fiscale, l'accès à l'information, la divulgation du revenu et des avoirs des élus et des responsables publics, la participation et l'engagement des citoyens dans l'action publique

Un pays, après adhésion au partenariat doit élaborer un plan d'action national biennal, comportant des engagements à mettre en œuvre par le gouvernement. L'élaboration (co-création) de ce plan d'action est collaborative avec tous les acteurs (gouvernement, citoyens, société civile, syndicats, secteur privé, collectivités territoriales...

Le suivi de la mise en œuvre (Co-implémentation) du plan est assuré par un forum multi-intervenants comprenant les mêmes acteurs ci-dessus cités

L'impact du PGO est de plus en plus ressenti par les populations.

Présentation 2 : Résultats des engagements du deuxième plan d'actions national (PAN) 2019-2021 du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

Monsieur Sidi BARRY a livré les résultats qui se résument comme suit :

- Engagement 1:** Poursuivre l'opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité
Niveau d'achèvement: Achievé
- Engagement N°2 :** Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l'incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso
Niveau d'achèvement: Achievé
- Engagement N°03 :** Renforcer la transparence dans le secteur minier
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°4 :** Mettre en œuvre la réforme sur l'obligation de déclaration d'intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°05 :** Moderniser le système d'état civil par l'utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya, Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy)
Niveau d'achèvement: Substantiel
- Engagement N°6 :** Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique
Niveau d'achèvement: Achievé
- Engagement N°7 :** Améliorer l'accès des personnes vulnérables au Fonds d'assistance judiciaire
Niveau d'achèvement: Achievé
- Engagement N°8 :** Accroître l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes
Niveau d'achèvement: Substantiel

- ❑ **Engagement N°9** : Accroître la représentativité des femmes dans les sphères de décision
Niveau d'achèvement: Substantiel
- ❑ **Engagement N°10** : Vulgariser le Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP)
Niveau d'achèvement: Achevé
- ❑ **Engagement N°11** : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso
Niveau d'achèvement: Achevé

Il a relevé quelques difficultés dans la mise en œuvre du PAN 2019-2021 :

- Insuffisance de ressources financières dans le processus de Co-création du PAN2 ;
- Difficultés de coordination entre parties prenantes de la Co-création du PAN2 ;
- Faible connaissance du gouvernement ouvert par les acteurs ;
- Non disponibilité de certains acteurs.

Il a conclu sa présentation en relevant que :

- La mise en œuvre du plan d'actions 2019-2021 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale, la crise humanitaire et sécuritaire qui le Burkina Faso
- Le taux global d'exécution des engagements est satisfaisant avec un taux de plus de 82%
- La Co-création du PAN3 doit s'inspirer des acquis et des insuffisances du précédent plan en vue de réussir le processus de co-création.

II.2. Echanges

Les participants ont posé des questions d'éclaircissement qui se résument comme suit :

- Quelle suite est donnée aux engagements inachevés du second PAN ?
- Quels sont les mécanismes en matière de suivi et évaluation pour mesurer les impacts des différentes actions menées dans le cadre du PGO ?
- Comment le PGO peut travailler à faciliter la participation et la veille citoyenne en permettant d'accéder aux informations budgétaires au niveau décentralisé ?
- Quelles bases juridiques soutiennent le PGO au niveau du Burkina ?

- En matière de transparence, comment établir la véracité des déclarations de patrimoine en dehors des informations recueillies au niveau de la plateforme de l'ASCE-LC ?
- L'anonymat est-il assuré dans l'enregistrement des plaintes recueillies sur la plateforme ?
- Quelles sont les conditions d'accès au fond d'assistance judiciaire ?
- Le PGO au niveau du Burkina approuve-t-il le mariage pour tous à l'instar de certains pays membres au plan international ?
- Quels ont été les blocages à l'achèvement des engagements 3,4 et 5 ?
- Quelle action pourrait être menée pour une collaboration entre l'Etat et le privé dans le projet iCivil ?
- Quel a été l'impact de la modernisation de l'Etat civil dans les communes pilotes du PAN2 ?
- Quelles sont les éventuelles sanctions prévues par le PGO lorsque les principes sont violés ?

A toutes ces préoccupations, les communicateurs ont apporté des réponses satisfaisantes aux participants.

II.3. Préoccupations retenues

1. les attaques terroristes (présence progressive des groupes terroristes)

Les forêts jouxtant les frontières du Mali et de la Côte d'Ivoire sont habitées progressivement par les terroristes et cela notoirement connu dans la région. Si des actions urgentes ne sont pas entreprises la région connaîtra les mêmes déboires que les régions de l'Est et du Sahel.

2. Marginalisation des PDI

Les personnes déplacées internes sont laissées à elles-mêmes. Elles connaissent un état de dénuement total, aussi les populations qui les accueillent sont méfiantes à leur égard. Si rien n'est fait urgemment elles pourront être l'objet d'intérêt pour les recruteurs terroristes.

3. Insuffisance de plateau technique

Les malades d'une certaine gravité sont transférés à Bobo-Dioulasso ou Ouagadougou pour des soins plus appropriés. Le plateau technique est en mauvais état par manque de maintenance. Aussi, la région ne dispose pas de scanner

4. Fracture sociale du aux problèmes de succession des chefs traditionnels, politiques et fonciers

Les successions au sein de la chefferie coutumière se déroulent de manière douloureuse dans la région. Les conflits fonciers sont légion avec l'accaparement des terres par les sociétés immobilières. Les politiques ont aggravé la situation.

5. Insuffisance de formation pour les femmes des Cascades

Le ministère a organisé des formations à l'endroit des femmes au niveau national mais la région des Cascade n'a pas été prise en compte. Le besoin de formation est nécessaire pour initier de nouvelles activités ou pérenniser celles qui existent.

6. Insuffisance et mauvaise répartition d'infrastructures scolaires

Il y a des localités qui ne disposent pas d'infrastructures scolaires et d'autres en possèdent plusieurs. Il y a donc nécessité de construire des nouvelles en veillant à ce qu'elles soient implantées là où le besoin se fait vraiment sentir et de poursuivre la normalisation des écoles sous paillotes.

7. Manque de confiance à la justice

La non-exécution des décisions de justice entraîne une méfiance des populations envers les détenteurs du troisième pouvoir. L'état devra travailler à redorer le blason de la justice afin de ramener la confiance

8. Absence de tribunal de travail

La région regorge des industries notamment dans les domaines de la canne à sucre, la farine qui emploient beaucoup d'ouvriers. Aussi la floraison récente des mines industrielles ou artisanales entraîne la venue de plusieurs travailleurs dans la localité. Ces phénomènes engendrent de nombreux conflits de travail. Malheureusement, la région ne dispose pas de tribunal de travail et les travailleurs sont obligés de se déplacer à Bobo-Dioulasso avec tous les risques (distance, accidents...).

9. Insuffisances d'interactions entre les osc et les pouvoirs publics

Les OSC de la région n'ont pas de cadre formelle de rencontre et d'échanges avec l'administration. de plus, l'administration locale n'apporte aucun soutien financier aux OSC. L'absence d'une bourse de travail au profit des travailleurs de la région prouve le manque d'intérêt accordé aux OSC..

10. Inaccessibilité des zones loties

Des lotissements ont été réalisés et des attributaires désignés. Mais l'inaccessibilité de ces zones due au manque d'ouvrages routières freinent l'occupation des zones par les populations.

III. CEREMONIE DE CLOTURE

Prenant la parole en premier, le chef de mission, monsieur Sidi BARRY, a rappelé aux participants que le processus se poursuivra à Ouaga à travers l'affinement et une autre priorisation des 130 préoccupations venant de toutes les régions du Burkina.

A sa suite le Directeur Régional de la Fonction publique représentant madame le Maut-commissaire a souhaité bon retour aux participants et a déclaré clos les travaux de consultations de la région des Cascades.

Les rapporteurs

Représentant de l'administration

Représentant de la société civile

PORGO Joël

ZOUGOURI Arnaud

ANNEXE 1 : TABLEAU DES PREOCCUPATIONS

REGION DES CASCADES

N°	Domaines	Préoccupations/ Problèmes	Solutions/Actions
1.	Sécurité	les attaques terroristes (présence progressive des groupes terroristes)	<ul style="list-style-type: none"> -Donner les moyens aux FDS dans les zones à risques comme Mangodara, Sideradougou, Niangoloko(Ouangolo, Kimini et Folonzo),Ouo, Niankorodougou. -Renforcer le maillage sécuritaire de la région. -Accentuer la surveillance des frontières -Mettre l'accent sur la sensibilisation des confessions religieuses contre toute formes de radicalisation ; -Négocier une forme de collaboration avec les Dozos pour la sécurisation des forets. -assurer la protection des sources d'informations. -assurer le désenclavement des zones à risques en améliorant les infrastructures routières. -réinstaller les PDI dans leur zone
2.	Action humanitaire	Marginalisation des PDI	<ul style="list-style-type: none"> -prise en charge effective des PDI et leur insertion et /ou réinsertion ; -Formation en entrepreneuriat féminin des femmes PDI -octroyer des fonds pour les AGR -créer un centre de transit pour les enfants en situation de mobilité
3.	Santé	Insuffisance de plateau technique	<ul style="list-style-type: none"> -doter le CHR en scanner -augmenter le nombre de médecins spécialistes -doter les CSPS d'incinérateurs -assurer l'approvisionnement des CSPS en produits de premières nécessités

4.	Cohésion sociale	Fracture sociale du aux problèmes de succession des chefs traditionnels, politiques et fonciers	-Organiser des forums sur la cohésion sociale ; -organiser des journées de parenté à plaisanterie
5.	Promotion socio-économique des jeunes et des femmes	Insuffisance de formation pour les femmes des Cascades	-renforcer le budget de la Direction Régionale de la femme pour assurer une meilleure formation des femmes dans la région des Cascades -subventionner le matériel de transformation des produits -octroyer des prêts aux femmes dans les meilleurs délais
6.	éducation	Insuffisance et mauvaise répartition d'infrastructures scolaires	-meilleure répartition des infrastructures scolaires sur le territoire régional -la normalisation des écoles sous pailotes -assise régionale avec les acteurs de l'éducation (les élèves ; les parents d'élèves ; les enseignants et l'administration)
7.	justice	Manque de confiance à la justice	Veiller à l'application effective des décisions de justice -sensibiliser la population en matière de procédures judiciaires -créer un cadre de suivi des décisions de justice ;
8.	justice	Absence de tribunal de travail	Construire un tribunal de travail
9.	contrôle citoyen de l'action publique	Insuffisances d'interactions entre les osc et les pouvoirs publics	-créer un mécanisme d'accompagnement des osc (création un projet à l'image du PROSC) -apporter un soutien financier aux médias locaux -construire une bourse de travail
10.	Infrastructures routières	Inaccessibilité des zones loties	-viabiliser les zones loties et attribuées
11.	Mines et carrières	Faible profit tiré de l'exploitation minière	-relecture des cahiers de charge en faveur des nationaux (salaires et carrières) -nationaliser les industries minières

12.	Emploi et formation professionnelle des jeunes	Faible insertion des sortants des centres de formation professionnelle	<p>Prendre en compte les titres de qualification professionnelle dans le recrutement de la fonction publique</p> <ul style="list-style-type: none"> -renforcer les capacités financières des fonds de financement de la jeunesse -renforcer les budgets de programmes des formations de la jeunesse du ministère de la jeunesse -accélérer l'homologation des titres de qualifications professionnels -renforcer les budgets de l'ANFP et de l'ANPE
13.	tourisme	Difficultés d'accès aux différents sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> -désenclaver les sites touristiques -aménager les sites touristiques -soutenir les initiatives privées de valorisation des sites touristiques -sécuriser les sites touristiques -renforcer les capacités des guides touristiques
14.	contrôle citoyen de l'action publique	Difficulté d'accès à l'information	<ul style="list-style-type: none"> -rendre disponible les informations administratives - vulgariser et actualiser -faciliter le couverture géographique par les radios
15.	Industrie et artisanat	<p>Absence de zone industrielle viabilisée</p> <p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> -délimiter une zone industrielle dans la région -construire un village artisanal -apporter un soutien financier à la FICA/CAS

